

<http://reseau-lcd-ecole.ens-lyon.fr/spip.php?article31>



# Trouver ses marques : Les indicateurs de l'OCDE sur l'intégration des immigrés 2012

- Ressources - Recherches et analyses -  
Date de mise en ligne : jeudi 13 juin 2013

---

Copyright © Réseau National de Lutte Contre les Discriminations à l'École -

Tous droits réservés

---

## [Télécharger le rapport sur le site de l'OCDE](#)

### chapitre 5 : Éducation des personnes nées dans le pays de résidence de parents immigrés

Ce chapitre permet de voir la différence très marquée en France de résultats scolaires pour les descendants d'immigrés selon leur sexe.

#### préambule du chapitre :

"Les résultats scolaires sont étroitement liés aux performances sur le marché du travail ainsi qu'à certains aspects de l'intégration sociale. Le niveau d'études atteint par les immigrés ne peut être considéré comme un indicateur d'intégration étant donné que la plupart d'entre eux ont fait leurs études à l'étranger. En revanche, le niveau d'études atteint par les personnes nées dans le pays de parents immigrés, élevés et scolarisés dans ce pays, est un important marqueur d'intégration en raison des implications plus larges de l'éducation.

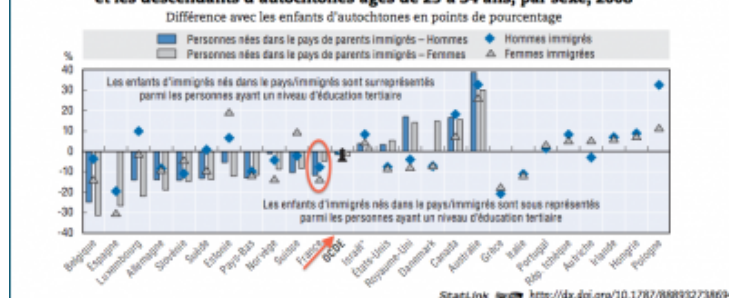
Les compétences cognitives personnelles, l'environnement familial et le contexte socio-économique (en particulier le niveau d'études atteint par les parents) comptent parmi les plus importants déterminants des résultats de l'éducation des individus. La langue parlée à la maison est également un facteur clé qui affecte les compétences linguistiques des immigrés. En outre, d'autres éléments, comme le fait de fréquenter une école accueillant une forte proportion d'enfants issus de familles défavorisées sur le plan économique, tendent à se corréliser avec de médiocres résultats scolaires. À l'inverse, la fréquentation précoce de structures pré-primaires d'éducation et d'accueil peut être un déterminant positif, en particulier pour les enfants issus de familles immigrées à faible niveau de revenu.

Ce chapitre analyse la participation à l'éducation pré-primaire (indicateur 5.1), les compétences en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans (indicateur 5.2) ainsi que le niveau d'études atteint (indicateur 5.3). (...)"

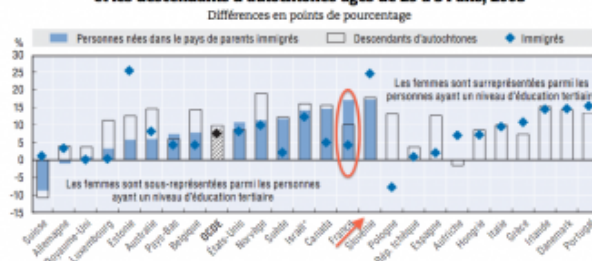
Graphique 5.3. Scores moyens PISA en lecture des enfants selon leur lieu de naissance et celui de leurs parents, 2009



Graphique 5.7. Différence entre les proportions de personnes ayant un niveau d'éducation supérieur parmi les personnes nées dans le pays de parents immigrés, les immigrés et les descendants d'autochtones âgés de 25 à 34 ans, par sexe, 2008



Graphique 5.8. Écart hommes/femmes dans la proportion de personnes ayant un niveau d'éducation supérieur parmi les personnes nées dans le pays de parents immigrés, les immigrés et les descendants d'autochtones âgés de 25 à 34 ans, 2008



## chapitre 9 : Discrimination

### préambule du chapitre :

"Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, plusieurs indicateurs de l'intégration des immigrés et de leurs enfants semblent indiquer que ces populations restent désavantagées vis-à-vis des personnes nées dans le pays de résidence. Au nombre des difficultés qu'elles rencontrent figurent, par exemple, les perspectives d'emploi ou les conditions de logement. Une partie d'entre elles seulement s'expliquent par des disparités d'ordre socio-économique, telles que l'âge, le niveau d'études, les revenus ou l'expérience professionnelle. Les difficultés persistent même si l'on prend en compte ces facteurs, y compris pour les enfants d'immigrés, nés et scolarisés dans le pays de résidence, qui ne devraient pas, en principe, se heurter aux mêmes obstacles que leurs parents (voir OCDE, 2007 ; OCDE, 2008a ; OCDE, 2012).

L'une des causes possibles de la persistance de ces difficultés pourrait être la discrimination à l'encontre des immigrés et de leurs descendants. Ce chapitre propose un aperçu des concepts et des données disponibles sur la question de la discrimination perçue ou vécue par les immigrés et leurs enfants."

Graphique 9.1. Pourcentage d'immigrés déclarant appartenir à un groupe discriminé/avoir été victimes de discrimination en raison de leur appartenance ethnique, leur nationalité ou leur race, selon le pays d'origine, personnes âgées de 15 à 64 ans, dans quelques pays de l'OCDE, 2002-10

